

Discours de Monsieur le Président du Gouvernement, David Eray, à l'occasion de la 75^e Fête du peuple jurassien - Le samedi 10 septembre, Delémont, Place du château

- *seul le texte prononcé fait foi* -

Madame la présidente du Parlement,
Mesdames et Messieurs les ministres, chers collègues,
Mesdames, Messieurs, les représentants des autorités jurassiennes,
Monsieur le président du MAJ,
Monsieur le secrétaire général du MAJ,
Chers invités en vos qualités et titres respectifs,
Chers amis du Jura,

Le Jura est une grande famille !

Dans chaque famille, il existe des règles tacites, des codes bien définis et des convictions qui sont parfois différentes de celles de notre frère ou notre sœur. Mais il existe surtout un attachement émotionnel presque inexplicable rationnellement entre les individus qui la composent. Ce sont ces attributs qui permettent de distinguer un foyer d'un autre et qui assurent une forme d'unité à la famille.

La famille jurassienne, ce soir, nous la célébrons.

Mais le véritable motif qui nous réunit toutes et tous depuis 75 éditions à la Fête du peuple jurassien, c'est l'unité jurassienne. L'attachement, l'émotion, la volonté de se rassembler, les souvenirs et les ambitions communes nous relient. Mais en premier lieu, l'ambition d'un Etat indépendant et progressiste. Les Jurassiens ont su faire face aux nombreux obstacles observés tout au long de leur histoire. C'est leur sentiment d'appartenance, presque familial, qui les a fait progresser et s'élever.

Comme au sein d'une famille, au sein de la population jurassienne nous avons nos différences, nos craintes et nos failles. Mais aussi comme dans une famille, ce qui nous relie, c'est la confiance et l'esprit fraternel, typique de notre région. En ce jour de fête hautement symbolique, qu'est la 75^e Fête du peuple jurassien, je m'exprime devant vous, au nom du collège gouvernemental, avec plaisir et émotion.

Mesdames, Messieurs,

Le combat premier du Jurassien a été celui en faveur de l'indépendance et de l'unité de sa patrie.

Le dernier en date est celui menant à la réunion du Jura avec la ville de Moutier. Projetons-nous donc vers ce tout nouveau chapitre qui embellira l'Histoire jurassienne.

C'est désormais officiel : Une nouvelle date-clé vient compléter la chronologie jurassienne. Le 1^{er} janvier 2026 la ville de Moutier rejoindra officiellement le canton du Jura. Le transfert a été acté lors de la séance de la tripartite qui s'est tenue le 25 août dernier sous la présidence de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et en accord avec les autorités de la ville de Moutier. La volonté populaire d'un transfert dans les meilleurs délais a toujours été partagée par les autorités jurassiennes. Mais après moult discussions, un transfert avant l'année 2026 s'est avéré malheureusement impossible.

Au regard de la complexité institutionnelle pour une ville de cette taille de changer son appartenance cantonale, la date du 1^{er} janvier 2026 s'est imposée comme avant tout réaliste. Mais soulignons qu'elle est tout de même ambitieuse tant pour les autorités jurassiennes et bernoises que pour les Prévôtoises et Prévôtois. Nombreuses sont encore les étapes et procédures nécessaires jusqu'au transfert. Notamment, la finalisation du projet de Concordat intercantonal.

Les procédures parlementaires cantonales, les votations populaires au sein des deux cantons, ainsi que l'approbation finale de la modification territoriale par les Chambres fédérales sont des étapes incontournables et à venir. Celles-ci jouent principalement sur la temporalité du transfert de la ville de Moutier.

Moutier sera jurassienne en 2026 mais les autorités du Jura tiennent à lui faire une place au plus vite et à lui permettre de devenir progressivement jurassienne. Une commission parlementaire spéciale mixte, composée de députés jurassiens et de membres du Conseil de ville de Moutier, a déjà été formée et a tenu sa première séance dernièrement. Celle-ci permet ainsi aux citoyennes et citoyens de Moutier d'être pleinement associés aux travaux législatifs qui ont un impact sur leur commune.

Le Concordat prévoit déjà certaines facilités administratives. Avant-même la date du transfert, les Prévôtoises et les Prévôtois jouiront des droits politiques jurassiens. Le Concordat intercantonal leur permettra en particulier de participer aux élections cantonales de 2025 : les Prévôtoises et Prévôtois pourront choisir leurs élus, faire campagne sur les listes jurassiennes et se présenter au Gouvernement ou au Parlement. Des sièges leur seront réservés au Parlement.

Contrairement à ce qui prévaut actuellement, les personnes étrangères bénéficieront elles-aussi des droits politiques conformément à la loi jurassienne et pourront exercer leur droit de vote de manière anticipée. Le corps électoral de Moutier se verra ainsi agrandi et pourra activement contribuer aux enjeux politiques du canton. Il en ira de même avec le projet d'exposition « Jura 24 », qui permettra d'intégrer la population de Moutier à son élaboration. Cette vitrine permettra de présenter le canton du Jura de demain et d'inspirer le reste du pays.

Mesdames, Messieurs,

Les échanges avec Berne se poursuivent dans un climat que nous qualifions de constructif et cordial. L'intégration de la cité prévôtoise dans son nouvel écosystème jurassien devra se faire par étape, tout comme le retrait des unités administratives bernoises.

Pour ce faire, l'heure est au travail opérationnel sans relâche. L'élaboration du Concordat en est bonne voie et sa validation par les deux Gouvernements pourrait intervenir avant la fin de l'année. La procédure de consultation s'ouvrira dans la foulée. Durant cette phase-clé, les enjeux politiques, financiers et surtout émotionnels sont parfois si importants qu'ils entraînent quelques tensions ou incompréhensions. Cela est presque naturel dans un dossier aux défis si importants.

Je ne vous ferai pas remarquer que le Gouvernement jurassien a été, ces derniers temps, sous le feu des projecteurs, concernant notamment l'avenir de l'Hôpital de Moutier dans le Jura. L'ampleur médiatique, reposant sur des données techniques sanitaires prises comme des données politiques consolidées, est regrettable.

C'est un peu comme comparer des pommes à des poires. Les Prévôtoises et les Prévôtois peuvent avoir l'esprit tranquille, leur sécurité sanitaire sera assurée, leurs voix seront écoutées. Le Gouvernement attache une grande importance à un développement hospitalier de proximité et de qualité. Soyez assurés que la couverture des soins des Prévôtoises et Prévôtois sera pleinement garantie, tout comme celle des populations bernoises et jurassiennes.

De manière générale dans ce dossier, retenez que le Gouvernement tempère volontairement toutes expressions émotionnelles trop intenses. Si les marques fortes de patriotisme peuvent être contreproductives, alors le Gouvernement se passe bien volontiers de les transmettre publiquement. Comprenez Mesdames, Messieurs, que l'intention première du Gouvernement est de créer un projet d'avenir, un projet de société, qui s'adresse à toutes et tous. Et selon nous, la gestion pragmatique des sujets de ce dossier est une condition incontestable pour mener à bien et sereinement le transfert de Moutier.

Accueillir de la meilleure des manières les Prévôtois et Prévôtoises, quel que soit leur bord politique : c'est notre volonté première. Comme je le soulignais en préambule, le Jura, Mesdames, Messieurs, est une grande famille !

Lorsque des moments de doute ou d'insécurité se dessinent, que ce soient publiquement par la voie médiatique ou frontalement par nos opposants politiques, rappelons-nous le dessein premier des autorités jurassiennes, tant de celles d'autrefois que de celles d'aujourd'hui : l'unité cantonale.

Et parfois, comme au sein d'une famille, pour le bien commun, il faut savoir faire le poing dans sa poche. Dans tous les cas, il convient ce soir de le rappeler, le Gouvernement met tout en œuvre pour assumer ses engagements et surmonter les défis qui s'y opposent. Notre parole a été donnée, et au nom du Gouvernement jurassien, je vous rassure : nous tiendrons parole.

Dans ce dossier, Mesdames, Messieurs, la confiance réciproque est primordiale. Elle doit se révéler entre nous Jurassiennes et Jurassiens et aussi entre et avec les Prévôtoises et Prévôtois. Un canton soudé nous permettra à toutes et tous d'aller sereinement de l'avant.

A l'heure où la guerre en Ukraine nous ébranle, où l'économie mondiale est plus qu'incertaine, et où les cris émanant des conséquences du dérèglement climatique se font de plus en plus aigus, il est bon de s'éloigner de toute forme de clivage. Il convient surtout de faire place à l'unité et à la solidarité.

Mesdames, Messieurs,

Profitons de ce rassemblement, du jubilé de la Fête du peuple pour fêter notre canton sereinement. Au nom du Gouvernement, je remercie le Mouvement autonomiste jurassien pour l'organisation de cette célébration. Merci pour vos combats en faveur de cette notion chère à nos cœurs : l'unité de la grande famille jurassienne.

Célébrons, main dans la main, notre unité ainsi que ces instants historiques que nous sommes en train d'écrire. Réjouissons-nous ce soir des belles étapes en perspective pour notre canton. Unissons-nous, comme les organisateurs de la Fête du peuple, l'ont si joliment formulé dans le courrier d'invitation, « *afin d'entretenir la flamme qui a toujours animé le peuple jurassien* ».

Je vous remercie de votre attention.

Vive le Jura ! Vive Moutier dans le Jura ! Vive le Jura uni !

David Eray
Président du Gouvernement